Cfdt
des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Section PIC LOGNES

Mardi 30 juin 2009

Contact Sylvie FIGUIERE : 06.17.57.13.01

www.cfdtsf3c.org

Futurs régimes de travail de jour
Enfin du concret !!!

Mardi 30 juin 2009, les organisations syndicales étaient reçues en plénière pour un deuxième bilan d'étape après les différentes rencontres en bilatérales. En clair, faire un point de ce que La Direction locale avait intégré suite aux différentes demandes notamment :

En matin

- De réduire le nombre de samedi travaillé par rapport à la proposition initiale,
- De maintenir une brigade mixte.

En après-midi

- De réduire le nombre de personnes finissant à 21h le samedi sur la 13h/20h,
- De réduire le nombre de samedi travaillé en 15h20/22h15 en créant une brigade spécifique du week-end sur la base du volontariat,
- De garder un régime en 4 jours.

La Direction locale a cependant tenu compte de ses contraintes de production avec report du tri Départ ECO sur le lundi qui imposent 80 à 85% de l'effectif présent le samedi matin.

Elle présente des schémas d'organisation en matin et en après- midi.

■ Schéma 1 en matin

Ce schéma repose sur une organisation basée sur une brigade en 6h/13h et une mixte. Il ne peut se mettre en place suite à la durée du scénario de la 6h/13h (cycle de travail supérieur à 4 semaines) qu'avec la signature d'un accord local.

Brigade 6h-13h

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos
2	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos
3	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos	Repos
4	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos
5	**Repos**	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos

Ce régime de travail dégage un samedi sur 5 de repos et 4 lundis sur 5. Il sera soumis à ce qu'il n'y ait plus d'engagement strict sur la poly-activité le samedi matin. Concrètement, on ne pourra plus garantir de tenir compte de la pénibilité des postes pour les affectations du samedi.

Brigade Mixte 9h/12h et 12h45/16h45

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	9h – 16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	Repos	Repos
2	Repos	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	Repos
3	Repos	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	Repos

Ce régime de mixte dégage 1 samedi de repos sur 3 et 2 lundis de repos sur 3.

Schéma 2 en matin

Ce schéma repose sur une organisation basée sur une brigade en 6h/13h et une mixte. Il peut se mettre en place sans accord local puisque les cycles de travail ne dépassent pas 4 semaines. Le régime de travail en 6h/13h ne se mettra en place que si la mixte travaille en 6h/13h le samedi.

Brigade 6h-13h

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos
2	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos
3	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos	Repos
4	**Repos**	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos

Ce régime de travail dégage un samedi sur 4 de repos et 3 lundis sur 4. Il sera lui soumis à ce qu'il n'y ait plus d'engagement strict sur la poly-activité le samedi matin. Concrètement, on ne pourra plus garantir de tenir compte de la pénibilité des postes pour les affectations du samedi.

Brigade Mixte 9h/12h et 12h45/16h45 du lundi au vendredi et 6h/13h le samedi

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	9h – 16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	Repos	Repos
2	Repos	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	6h-13h	Repos
3	Repos	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	6h-13h	Repos

Ce régime de mixte dégage un samedi de repos sur 3 et 2 lundis de repos sur 3.

Schéma 3 en matin

Ce schéma repose sur une organisation basée sur une brigade en 6h/13h et une mixte. Il ne peut se mettre en place suite à la durée du scénario de la 6h/13h (cycle de travail supérieur à 4 semaines) qu'avec la signature d'un accord local.

Brigade 6h-13h

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos
2	6h-13h	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	
3	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos	
4	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	
5	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	
6	6h-13h	6h-13h	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	
7	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos	
8	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	
9	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	
10	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos	6h-13h	6h-13h	
11	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos	
12	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	
13	Repos	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	
14	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos	6h-13h	Repos
15	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos	Repos
16	**Repos**	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	6h-13h	Repos

Ce régime de travail dégage 4 samedis de repos sur 16 et 8 lundis de repos sur 16. Il offre 4 week-ends de 3 jours. Mais il sera lui soumis à ce qu'il n'y ait plus d'engagement strict sur la poly-activité le samedi matin. Concrètement, on ne pourra plus garantir de tenir compte de la pénibilité des postes pour les affectations du samedi. Il ne pourra se mettre en place qu'avec une mixte qui travaillera le samedi en 6h/13h.

Brigade Mixte 9h/12h et 12h45/16h45 du lundi au vendredi et 6h/13h le samedi

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	9h – 16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	Repos	Repos
2	Repos	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	6h-13h	Repos
3	Repos	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	9h –16h45	6h-13h	Repos

Ce régime de mixte ne dégage qu'un seul samedi de repos sur 3

■ Schéma 1 en après-midi

Ce schéma repose sur une organisation basée sur une brigade en 13h/20h et une brigade de 15h20/22h15. Il ne peut se mettre en place suite à la durée du scénario de la 15h20/22h15 (cycle de travail supérieur à 4 semaines) qu'avec la signature d'un accord local.

Brigade 13h-20h

Ce scénario est le scénario initial de production. Il dégage un samedi sur 2 et un repos glissant sur 10 semaines mais les vacations du samedi sont de 14h à 21h

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	Repos	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	14h-21h	Repos
2	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	
3	13h-20h	Repos	13h-20h	13h-20h	13h-20h	14h-21h	
4	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	
5	13h-20h	13h-20h	Repos	13h-20h	13h-20h	14h-21h	
6	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	
7	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	13h-20h	14h-21h	
8	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	
9	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	14h-21h	
10	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	

Brigade 15h20-22h15 du lundi au vendredi et 13h-20h le samedi

Ce scénario est le scénario initial de production. Il dégage un samedi sur 2 et un repos glissant sur 10 semaines mais les vacations du samedi sont de 14h à 21h

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos
2	Repos	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	13h-20h	Repos
3	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos
4	Repos	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	13h-20h	Repos

Ce régime de travail est le scénario initial de production. Il dégage 2 samedis de repos sur 4 et offre 2 week-ends de 3 jours dans le cycle.

■ Schéma 2 en après-midi

Ce schéma repose sur une organisation basée sur une brigade en 13h/20h, une brigade de 15h20/22h15 et une brigade de fin de semaine (VSDL). Il ne peut se mettre en place suite à la durée du scénario de la 15h20/22h15(cycle de travail supérieur à 4 semaines) qu'avec la signature d'un accord local

Brigade 13h-20h

Ce scénario est le scénario initial de production. Il dégage un samedi sur 2 et un repos glissant sur 10 semaines mais les vacations du samedi sont de 14h à 21h

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	Repos	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	14h-21h	Repos
2	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	

Ce cycle dégage un week-end de 3 jours toutes les 2 semaines

Brigade 15h20-22h15 du lundi au vendredi et 13h-20h le samedi

Ce scénario est le scénario initial de production. Il dégage un samedi sur 2 et un repos glissant sur 10 semaines mais les vacations du samedi sont de 14h à 21h

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos
2	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	13h-20h	Repos
3	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos	Repos
4	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos
5	Repos	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	13h-20h	Repos
6	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos

Ce régime de travail dégage 4 samedis de repos sur 6. Il dégage un lundi de repos et un vendredi de repos dans le cycle. Il offre 2 week-ends de 3 jours mais il impose de travailler une semaine à 6 jours.

Brigade VSDL

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	20h-4h	Repos	Repos	Repos	16h-23h	14h-21h	20h-6h

Ce cycle impose d'alterner entre des vacations d'après-midi, de soirée et de nuit. La CFDT a clairement exprimé sa position face aux dangers de ce type de régime qui dégradera fortement la santé des agents. Pour nous, il était important qu'il ne soit pas mis en place sur Lognes. Nous avons été suivis par l'ensemble des organisations syndicales qui s'y sont toutes opposées. La Direction locale a accepté d'abandonner ce type de cycle de travail.

Ce régime de travail est mis en place sur la base du volontariat et devrait compter une quinzaine de personnes.

■ Schéma 3 en après-midi

Ce schéma repose sur une organisation basée sur une brigade en 13h/20h, une brigade de 15h20/22h15 et une brigade complémentaire d'après-midi. Il ne peut se mettre en place suite à la durée du scénario de la 15h20/22h15(cycle de travail supérieur à 4 semaines) qu'avec la signature d'un accord local.

Brigade 13h-20h

Ce scénario est le scénario initial de production. Il dégage un samedi sur 2 et un repos glissant sur 10 semaines mais les vacations du samedi sont de 14h à 21h.

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	Repos	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	14h-21h	Repos
2	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	

Ce cycle dégage un week-end de 3 jours toutes les 2 semaines

Brigade 15h20-22h15 du lundi au vendredi et 13h-20h le samedi

Ce scénario est le scénario initial de production. Il dégage un samedi sur 2 et un repos glissant sur 10 semaines mais les vacations du samedi sont de 14h à 21h

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos
2	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	13h-20h	Repos
3	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos	Repos
4	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos
5	Repos	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	13h-20h	Repos
6	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos

Ce régime de travail dégage 4 samedis de repos sur 6. Il dégage un lundi de repos et un vendredi de repos dans le cycle. Il offre 2 week-ends de 3 jours mais il impose de travailler une semaine à 6 jours.

Brigade complémentaire d'après-midi

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	13h-22h15	13h-22h15	Repos	Repos	13h-22h15	14h-21h	Repos
2	13h-22h15	Repos	13h-22h15	Repos	13h-22h15	14h-21h	Repos
3	13h-22h15	Repos	Repos	13h-22h15	13h-22h15	14h-21h	Repos

Ce régime de travail est mis en place sur la base du volontariat et devrait compter une quinzaine de personnes.

■ Schéma 4 en après-midi

Ce schéma repose sur une organisation basée sur une brigade en 13h/20h, une brigade de 15h20/22h15 et une brigade complémentaire d'après-midi . Il ne nécessite pas d'accord local pour pouvoir se mettre en place.

Brigade 13h-20h

Ce scénario est le scénario initial de production. Il dégage un samedi sur 2 et un repos glissant sur 10 semaines mais les vacations du samedi sont de 14h à 21h

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	Repos	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	14h-21h	Repos
2	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	13h-20h	Repos	

Ce cycle dégage un week-end de 3 jours toutes les 2 semaines.

Brigade 15h20-22h15 du lundi au vendredi et 13h-20h le samedi

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	12h45-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos
2	17h55-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	13h-20h	Repos
3	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	15h20-22h15	Repos	Repos	Repos

L'organisation sur cette brigade s'effectuera en 2 groupes. Le premier groupe bénéficiera de 2 samedis et 1 vendredi de repos dans le cycle. Le deuxième groupe bénéficiera de 2 samedis et 1 lundi de repos dans le cycle.

Brigade complémentaire d'après-midi

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	13h-22h15	13h-22h15	Repos	Repos	13h-22h15	14h-21h	Repos
2	13h-22h15	Repos	13h-22h15	Repos	13h-22h15	14h-21h	Repos
3	13h-22h15	Repos	Repos	13h-22h15	13h-22h15	14h-21h	Repos

Ce régime de travail est mis en place sur la base du volontariat et devrait compter une quinzaine de personnes.

En conclusion :

Comme vous pouvez le voir, les demandes des différentes organisations syndicales et de certains agents ont été intégrées en partie. Certains régimes, s'ils offrent des week-ends de 3 jours demandent à travailler certaines semaines à 6 jours. Pour la CFDT, il est important, lorsque certains d'entre vous les choisiront, qu'ils ne l'oublient pas. Nous connaissons la pénibilité du travail en PIC et c'est de notre responsabilité de vous prévenir. De même des régimes remettant en cause l'engagement de la poly-activité le samedi peuvent être la porte ouverte à certaines dérives de La Poste dans le contexte économique que nous connaissons.

Des réajustements devraient encore s'effectuer sur la 6h-13h du schéma 3 en matin, sur la 15h20-22h15 du schéma 4 d'après-midi et le régime complémentaire en après-midi. Ces réajustements devraient nous être communiqués dans les prochains jours.

Dès la deuxième quinzaine de juillet, et tout au long de l'été, chacun d'entre vous sera consulté pour savoir sur quel scénario il se positionne.

Ne laissez personne décider à votre place et exprimer clairement ce que vous souhaitez.

AVEC VOUS, POUR VOUS, LA CFDT